

La gazette des délégués CFDT Carrefour



<http://www.cfdt-carrefour.com> E.mail: cfdt.carrefour@online.fr



Le 19 mars,
on y était...
encore !

P. 03



NAO 2009
Réponse de
la DRH !

P. 04



Manifs
Carrefour
en France

P. 05

▼ Ouverture

Sommaire et Cartoons **page 02**

Marre d'être pris pour des cons ! **page 03**

▼ Economie

Inflation, déflation, richesse **page 04**

Performance et emplois **page 06**

▼ Négociations

Petit tour de piste **page 07**

La DRS répond à la CFDT **page 10**

▼ Manifestations

Petit tour de France **page 12**

Carrefour dans les défilés **page 13**

La suite !!! **page 14**

La Une, édition du 20 mars **page 15**

Nord-Est et Ouest **page 16**

Centre, Normandie, Ile de F... **page 18**

Sud-Ouest et Sud **page 20**

Rhône Alpes **page 23**



Le TOP 10 des fortunes professionnelles françaises

Nom	Société	Juillet 08*	Mars 2009*	Evol
1 Gérard Mulliez	Auchan	21 000	14 936	-28,88%
2 Bernard Arnault	LVMH & Carrefour	18 307	12 351	-32,53%
3 Liliane Bettencourt	L'Oréal	13 576	9 250	-31,87%
Bertrand Puech famille	Hermès	7 423	5 441	-26,70%
5 Robert Louis Dreyfus	Louis Dreyfus	10 000	5 000	-50,00%
6 Alain & Gérard Wertheimer	Chanel	5 000	4 500	-10,00%
7 François Pinault	PPR & co	7 329	4 462	-39,12%
8 Romain Zaleski	Eramet & co	11 314	4 244	-62,49%
9 Serge Dassault	GIMD	6 000	3 965	-33,92%
10 Jacques Servier	Laboratoires Servier	4 800	3 600	-25,00%

Source : Challenges.fr

* En millions d'euros



Journée de mobilisation sociale plus forte que le 29 janvier

«Marre d'être pris pour des cons» !

C

e titre du journal Libération, pour osé qu'il soit, résume bien la position des salariés.

Les salariés en ont assez des discours convenus. C'est toujours de la faute de la conjoncture si on ne peut pas nous augmenter aujourd'hui mais aussi hier et parions le demain.

En attendant les dirigeants s'augmentent allègrement; eux qui sont les premiers responsables de la crise. Même l'Amérique libérale ne supporte plus ceux qui se nourrissent sur leur dos.

En France le gouvernement demande au Medef de réduire les avantages des patrons. Qui croit qu'un syndicat patronal va et puisse prendre une telle décision. On se moque de qui ?

Carrefour n'est pas en reste, on découvre, grâce à la presse, que l'entreprise possède des comptes dans les paradis fiscaux, belle moralité ! On nous apprend que ces comptes sont, entre autres, pour payer discrètement des dirigeants.

La crise par-ci, la crise par-là, «elle a bon dos, tiens» est-ce la faute à la crise si nos magasins perdent des parts de marché. Quand LSA titre "Auchan met KO Carrefour" ça fait mal ! D'autant que le rédacteur aurait tout aussi bien pu ajouter Casino, Leclerc ... nos concurrents s'en sortent mieux, gardent leurs dirigeants et évitent les erreurs stratégiques.

Le nouveau directeur général a un discours de choc "on a perdu notre 1/4 d'heure d'avance" ça a le mérite d'être clair. Un constat que nous avons déjà fait dans ces colonnes et ensuite ...

A peine les résultats clos le directeur financier Carrefour est débarqué et remplacé par un directeur qui a passé 15 ans chez Casino! Quel désaveu pour les managers en place depuis si longtemps, trop longtemps ?

Lars Olofsson ne fait aucune annonce sur les recettes pour regagner des parts de marché ... rien. La bourse ne s'y est pas trompé l'action reste à 26 euros et nos placements aussi.

Par contre il annonce, via la presse, 500 millions d'économies de fonctionnement. Les salariés attendent qu'on leur explique la concrétisation dans les magasins de ces objectifs d'économie, **combien d'emplois en moins ?**

Pas de vague, ce n'est pas bon pour l'image de l'entreprise on supprimera les emplois en catimini. Dans le même temps on communique sur les embauches en effet le turn-over bat tous les records et il faut trouver de nouveaux salariés. Dans les magasins c'est les mutations forcées et rapides avec menace de licenciement pour ceux et celles qui ne comprennent pas que c'est la crise.

Lors des négociations on assiste à une partie de poker menteur. Qui mentira le mieux le DRH qui propose des accords positifs même si insuffisants mais qui seront mal appliqués faute d'être lisibles où les syndicats qui menacent de grève et peine à rassembler les troupes ?

En social l'entreprise s'engage a minima et les formules alambiquées fleurissent quand ce n'est pas les solutions repoussées aux calendes grecques. "Réflexions en 2011 sur les modalités de mise en place d'un échelon C " Du concret pour les salariés ? La moitié auront quitté l'entreprise bien avant !

Tout le monde veut la grève mais seule une minorité veut bouger nous annonce un sondage. La CFDT en est consciente elle consulte les salariés sur l'accord 2009, et conditionne le refus de signer à une participation à des actions. Histoire d'être pris au sérieux.

Les syndicats, que se soit au niveau national ou chez Carrefour, restent déterminés mais prudents dans leurs actions.

"Marre d'être pris pour des cons" ça se conjugue à toutes les formes.

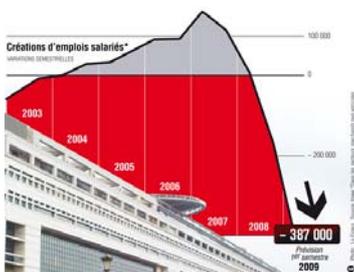


*Inflation ou déflation ?
Pour les riches ça va*

Le bouclier fiscal: un chèque moyen de 368 261 euros...

834 contribuables les plus riches (patrimoine de plus de 15,5 millions d'euros) ont touché chacun, au titre du bouclier fiscal, un chèque moyen de 368 261 euros du fisc, « soit l'équivalent de trente années de Smic ».

Un chiffre à des allures de provocations.



L'Insee écarte le risque de déflation

Le taux d'inflation en France devrait être négatif de 0,6 point en juin 2009 mais le pays n'est pas pour autant menacé de déflation, estime l'Insee dans sa note de conjoncture de mars.

Le taux d'inflation en France devrait être négatif de 0,6 point en juin 2009 mais le pays n'est pas pour autant menacé de déflation, estime l'Insee dans sa note de conjoncture de mars.

L'inflation avait fortement progressé à partir de septembre 2007 dans le sillage des prix du pétrole, culminant à 3,6% à l'été 2008 avant de refluer tout aussi vivement.

Le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation est actuellement de 0,9% et l'Insee le voit descendre jusqu'à -0,6% en juin, du jamais vu dans l'histoire récente.

"Il ne s'agit pas d'un scénario de déflation," a assuré Benoît Heitz, chef de la division Synthèse conjoncturelle à l'Insee, lors d'une conférence de presse.

Selon l'Insee, le passage à une inflation négative ne sera que temporaire et l'inflation sous-jacente, autrement dit hors énergie et alimentation, restera significative.

Cette dernière devrait ainsi s'établir à 1,4% en juin 2009, en baisse certes - elle était à 2,1% en octobre et s'établit actuellement à 1,9% - mais nettement supérieure à zéro.

"Le repli de l'inflation sous-jacente restera modéré au premier semestre car celle-ci est peu réactive à la conjoncture, en phase basse comme en phase haute," écrit l'Insee dans sa note de conjoncture.



Paradis fiscaux

Alternatives Economiques publie une enquête exclusive sur la présence des entreprises du CAC 40 dans centres "off shore", échappant à toute régulation internationale. Le constat est sans appel : « Toutes les multinationales françaises y sont implantées, avec pratiquement 1 500 filiales offshore, réparties sur près d'une trentaine de territoires, des Bermudes à la Suisse en passant par Malte, Panama et... le Royaume-Uni », révèle l'enquête.

Alternatives économiques indique que les banques françaises s'installent dans ces zones pour « faire fructifier, discrètement et au moindre coût fiscal, le patrimoine des personnes aisées, gérer les salaires des cadres à haut revenu en dehors du regard du fisc et accompagner les stratégies internationales des multinationales dans un objectif « d'optimisation fiscale ».

L'enquête a déclenché l'indignation de plusieurs ONG.

En octobre 2008, les ONG avait déjà dénoncé un aspect rarement évoqué de la crise actuelle : une partie des milliards d'euros et de dollars octroyés par les gouvernements occidentaux pour sauver les banques sont allés, de facto, dans ces paradis fiscaux.

Paradis fiscaux	Carrefour	Auchan
Hong Kong	4 sociétés	
Irlande	1	
Luxembourg		3
Monaco	1	
Pays Bas	18	
Singapour	2	
Suisse	6	
Total entreprises dans le groupe	507	57
Nbre entreprises dans PF	32	3
en % du total des entreprises	6	5

Prévisions INSEE 2009



Récession historique

Au premier trimestre 2009, l'Insee prévoit que la croissance devrait s'effondrer de 1,5% - du jamais vu depuis 1975. Elle baisserait encore au deuxième trimestre, de 0,6 %, «les plans de relance commençant à faire sentir leur effet», selon les statisticiens. Du coup, fin juin, le PIB aura déjà reculé de... 2,9 %.

Taux de chômage en hausse

Pour le premier semestre de cette année, les prévisions de l'Insee concernant l'emploi sont particulièrement sombres. Après avoir détruit 159 000 postes durant la seconde moitié de 2008, l'emploi marchand devrait de nouveau en perdre 387 000 au cours des six premiers mois de 2009.

En conséquence, le taux de chômage continuera de grimper. De 7,8 % fin 2008, il va passer à 8,2 % au premier trimestre, puis 8,8 % au deuxième (9,2 % si l'on inclut les départements d'outre-mer).

Encore une fois, seule la consommation des ménages résiste. «Elle devrait même croître légèrement» au premier semestre, souligne l'Insee.

Progression du pouvoir d'achat

" Le pouvoir d'achat des ménages devrait progresser modérément au premier semestre 2009 ", expliquent les statisticiens publics. La progression devrait s'élever à 0,7 %, selon leurs calculs.

Un chiffre certes " modéré " mais plus élevé que celui du second semestre 2008, au cours duquel le pouvoir d'achat n'a progressé que de 0,3 %.

L'amélioration observée au début de cette année tient en grande partie à la chute des prix. Cette baisse générale de l'inflation compensera pour les ménages les pertes de salaires liées à l'augmentation du chômage.

Malgré ce rebond envisageable, le pouvoir d'achat des Français reste globalement en deçà de sa progression normale : après une hausse de 3,3 % en 2007 il n'a augmenté que de 1,2 % en 2008.

Epargne de "précaution" en hausse

Les Français ne devraient pas pour autant mettre à profit la légère embellie de leur pouvoir d'achat pour consommer. " La forte hausse du chômage pourrait inciter les ménages à augmenter de nouveau leur épargne de précaution ", anticipent les statisticiens qui prévoient une légère remontée du taux d'épargne à 15,7 % au premier trimestre et 15,9 % au deuxième.

Consommation en baisse

En contrepartie la consommation des ménages et surtout leurs investissements devraient ralentir. Les achats de logement, qui ont reculé de 1,1 % en 2008 après une hausse de 3 % en 2007, pourraient encore reculer de 1 % au cours des six premiers mois de 2009.



Performances comparées : Auchan met KO Carrefour

Linéaires a pu se procurer les chiffres d'affaires de l'ensemble des hypers Carrefour et Auchan français. CA moyen, rentabilité, progression, le point sur les performances des deux enseignes. Un match qui tourne à l'avantage du Nordiste.

Rentabilité par m2 selon le magazine Linéaires			
Enseigne	Commune	Surface (m2)	CA/m2
Carrefour	Grenoble-meylan (38)	8200	26073
Carrefour	Antibes (06)	13185	23504
Auchan	Nice-la Trinite (06)	9532	22640
Auchan	Annecy-epagny (74)	8530	21536
Auchan	Roncq (59)	14430	21012
Auchan	Stpriet (69)	14800	20480
Auchan	St Genis-laval (69)	7704	20055
Auchan	Aubagne (13)	15320	19883
Auchan	Velizy-villacoublay (78)	16200	19673
Carrefour	Nice-lingostiere	14809	19576
Carrefour	La Valette-toulon(83)	10700	19393
Auchan	Grande-synthe (59)	12346	18638
Auchan	Englos (59)	16490	18369
Carrefour	Pontault-combault (77)	12550	18072
Leclerc	Bois D'arcy (78)	9800	17908
Auchan	Caluire-et-cuire(69)	10775	17680
Auchan	Petite-foret (59)	14093	17619
Leclerc	Brest-gouesnou (29)	10000	17570
Auchan	Bretigny-sur-orge(91)	9600	17510

Pour en savoir plus lire
Linéaire n°245 de mars 2009

Les tops et flops du palmarès

Les plus belles progressions

- + 8,4 % pour Leclerc Bois-d'Arcy (47^e, + 13 places), + 14,3 M€ en un an
- + 5,7 % pour Auchan Nice (19^e, + 6 places), + 12,3 M€ en un an
- + 4,7 % pour Auchan Melun (61^e, + 8 places), + 7,8 M€ en un an

Les plus gros gadins

- 6,8 % pour Carrefour Aulnay-sous-Bois (32^e, - 9 places), - 14,8 M€ en un an
- 6,1 % pour Carrefour Villiers en-Bière (11^e, - 1 place), - 16,6 M€ en un an
- 5,9 % pour Carrefour Nice Lingostière (9^e, - 1 place), - 17,0 M€ en un an

Discrétion de rigueur chez Carrefour *Liaisons Sociales, N° 63/2009 du 18/03/2009*

Réduire les coûts sans plan social, car « des suppressions d'emplois seraient fatales à l'image du groupe, premier employeur privé en France avec 140 500 salariés » : telle est l'équation qui se présente à Lars Olofsson, nouveau directeur général de Carrefour depuis janvier dernier, explique Juliette Garnier, dans La Tribune (11-3).

Introduction des caisses automatiques, réduction d'effectifs dans les services administratifs, réorganisation des achats, l'enseigne « procédera toujours via un plan de gestion prévisionnelle de l'emploi et de compétences ». Ce qui fait « moins de bruit qu'un plan social », indique un cadre représentant syndical, cité par le quotidien économique.

500 millions d'économies pour Carrefour



Lars Olofsson, directeur général du groupe
TRIPLE SES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE COÛTS DE FONCTIONNEMENT EN 2009. Et met la priorité sur la France.



Tour de piste des Négociations 2009 Extraits

*Signera ou ne
signera pas ?*

*Chez Carrefour hy-
permarchés les sec-
tions consultent les
salariés.*

*A ce jour la ba-
lance penche pour
une signature es-
sentielle pour
la remise sur achat
et l'extension de la
polyactivités mais*

...

*la réponse défini-
tive ne sera connue
que le jeudi 26
mars.*

*Le mécontentement
des salariés sur
l'emploi et les con-
ditions de travail
est fort et influen-
cera notre attitude
à venir.*

Pas d'accord chez ED

Aucune organisation syndicale représentative ne voulant signer l'accord 2009 un constat de désaccord devrait être signé. A remarquer que malgré la crise et l'augmentation du chômage ED propose d'augmenter le nombre d'heure supplémentaires annuelles ???

La CFTC voulait signer l'accord mais... conformément aux dispositions de la loi du 20 août 2008 portant réforme de la démocratie sociale, un accord ne peut prendre effet qu'à condition qu'une ou plusieurs organisations syndicales de salariés représentatives au niveau de l'entreprise ayant recueilli au moins 30% des suffrages exprimés au 1er tour des dernières élections des titulaires aux comités d'établissement soient signataires du présent protocole d'accord. Ce n'est pas le cas pour la CFTC.

Salaire minima	
2A	1 410,00 €
2B	1 420,00 €
3A	1 430,00 €
3B	1 450,00 €
4A	1 460,00 €
4B	1 525,00 €
5A	1 630,00 €
5B	1 700,00 €
6	1 750,00 €

Le salaire de base de tous les salariés classés dans la catégorie employés, embauchés avant le 1er janvier 2009, est revalorisé de 2 % de façon collective avec effet rétroactif au 1er mars 2009.

Remise sur achat (5%) Plafond mensuel à 700€. 10% entre le 15 et 31 décembre La participation employeur au titre restaurant passe à 2,94€.

CFDT ne signe pas chez CAF

FO et CGC ont signé l'accord prévoyant +1.6% au 1 janvier 2009, le déplaçonnement de la remise sur achat qui reste à 5%, la participation aux chèques service à concurrence de 75 euros par année pour les enfants de - 10 ans.

La CFDT ayant accès ses revendications sur des salaires décents, avec maintien et augmentation du pouvoir d'achat, sur une formation tout au long de sa vie, des contrats à temps partiels non subis.... nous avons considéré que les avancées ci-dessus n'étaient pas significatives, dans le sens où excepté l'augmentation de salaire (collectif), les autres mesures ne touchent pas l'ensemble des salariés. D'où notre refus de signer un tel accord.

CFDT signe chez CSIF

Avancée significative de la direction, la CFDT signera l'accord. A priori pas la CGC, et FO absent. (rappel les salariés sont à 100% cadre et agent de maîtrise)

Augmentation de 2,2% au 1er janvier pour les AM ne bénéficiant pas d'une prime sur objectifs. Augmentation minimale de 1,2% (sans préjudice d'une augmentation individuelle supérieure) pour les AM niveau 5 ayant une prime d'objectifs. Augmentation de 2,2% au global (mais individualisée) pour les cadres et AM bénéficiant d'une prime d'objectif.

Remise sur achat (5%) Plafond mensuel à 700€. La participation employeur au titre restaurant passe à 4.55€.

Consultation chez CASH

Pour l'année 2009, l'augmentation globale de la masse salariale est de 2% brut. Elle sera répartie individuellement entre les salariés avec effet rétroactif au 1er janvier 2009. (Ce qui veut dire que les augmentations sont individuelles et à la tête du client)

Salaire d'embauche	
1	1 394,00 €
2	1 409,00 €
3	1 434,00 €
4	1 524,00 €
5	1 750,00 €
6	1 910,00 €
7	2 480,00 €
8	3 200,00 €

Remise sur achat (5%) Plafond mensuel plafonné à 700 euros sauf 850 euros en novembre et déplafonné en décembre. Gratuité de la carte.

La participation employeur au titre restaurant passe à 4.04€.

Les Agréurs marée et fruits et légumes, se voient attribuer une prime dite de salissure et d'entretien de leurs vêtements pour un montant mensuel de 15 euros.

Négos en cours chez LCM

Relayé au second plan par le vaste raz de marée qu'est la crise, les NAO 2009 ont pourtant débuté sur un scénario en demi-teinte.

Plus qu'à l'accoutumé, cette année les 1er chiffres alarmistes dévoilés par la Direction Nationale laissent entrevoir une bien triste négociation 2009.

Oui, c'est sur fond de crise que la Direction Nationale va essayer de ruiner tous les espoirs des salariés LCM.

Les discussions sur l'intéressement qui avaient échouées dans le cadre du CCE ont reprises, à l'initiative de la CFDT, dans le cadre de négociations syndicales. Un lieu plus approprié pour des négociations.

Les négociations annuelles obligatoires 2009

La Direction vous informe des propositions retenues lors de la dernière réunion des Négociations annuelles obligatoires (NAO) du 11 mars 2009. Le projet d'accord est proposé à la signature des organisations syndicales.

Dispositions salariales

- > Une augmentation salariale de + 2% pour tous les employés de niveaux 1 et 2, et de + 3% pour tous les employés de niveaux 3 et 4, à compter du 1^{er} mars 2009.
- > Une grille de rémunérations minimales mensuelles garanties pour les agents de maîtrise de niveaux 5 et 6 et pour les cadres de niveaux 7 et 8, à compter du 1^{er} mars 2009.

Des mesures spécifiques pour l'encadrement

- > **Le travail habituel le dimanche**
La prime pour le travail habituel du dimanche est revalorisée à hauteur de 30 € par dimanche travaillé pour les cadres et les agents de maîtrise.
- > **L'astreinte**
Pour les membres de l'encadrement réaffectés ou moins 20 semaines d'astreinte, la prime d'astreinte est revalorisée à hauteur de 850 € bruts par an.
- > **La prime locale**
Une carte de nouvelles communes sur 10 départements est ajoutée, ouvrant droit à la prime locale aux cas de mutation géographique ou sein de communes limitées comme chez (montant de la prime allant de 20% à 30% du loyer avec un plafond de 150 € à 300 € en fonction du statut et de la commune).

De nouveaux avantages sociaux pour tous

- > Une meilleure prise en compte de la parentalité : mise en place du Chèque Emploi Service Universel (CESU) pour la garde d'enfant
D'un montant annuel maximum de 240 € par foyer, il est en charge à 50% par l'employeur et bénéficie aux salariés ayant :
- 1 an d'ancienneté au moment de la demande ;
- Au moins 2 enfants et charge d'un âgé de moins de 3 ans ou un enfant handicapé âgé de moins de 16 ans.
Cet avantage sera effective au 1^{er} septembre 2009.
- > Une remise sur achats plus généreuse
- La plafond mensuel de la remise sur achats est porté à 480 € au lieu de 304 € précédemment, soit une remise mensuelle de 24 € par mois.
- La remise sur achats est valable dans tous les magasins Carrefour Market et Champion indépendants ainsi que dans tous les Hypermarchés Carrefour Intégrés.
- La carte Pass universelle (MasterCard) est gratuite pendant 3 ans.
- > Une revalorisation de la prime de diplôme pour les CQP à hauteur de 170 € ainsi que de la prime pour les diplômes obtenus par le biais d'une VAE à hauteur de 170 €.
A ces mesures, il est proposé d'ajouter diverses mesures sociales dont la reconduction d'un budget fonds de solidarité à hauteur de 130 000 €, l'harmonisation du Viement de la paie en fin de mois pour tous les salariés CSF France.






Pas d'accord chez CSF ?

La direction a proposé deux accords un portant sur les rémunérations l'autre sur le social.

Elle est si convaincue que personne ne signera l'accord salarial que les syndicats de chez Carrefour Market ou Champion sont sortis de la négociation avec les propositions d'accord mais aussi le protocole de désaccord sur la partie salariale. Histoire de ne pas perdre de temps !

La CFDT consulte ses adhérents sur les deux accords.

A remarquer une propositions d'accord sur "la santé au travail". Une initiative pas vue chez Carrefour.

Accord santé au travail

Après 5 réunions de négociation, la Direction soumet à la signature des organisations syndicales un texte destiné à agir activement pour améliorer la santé et la sécurité au travail. Notre volonté est de :

Mieux connaître les problèmes liés à la santé chez CSF France

> La Direction propose d'installer un dispositif de suivi de santé au travail par une école active des salariés sur tous conditions de travail.

Informez notre personnel sur la santé au travail

> Une série de séminaires internes sur la sécurité à la base de travail et de son environnement (prise en compte de risques identifiés pour l'accueil des nouveaux salariés, brochures sur les bons gestes et les bonnes pratiques à adopter, Alert d'accueil sur les risques d'activités...).

Améliorer l'accès à la formation en matière de sécurité

> Un engagement est pris pour augmenter le nombre de formations sécurité dispensées à travers des ateliers formation petits et moyens, basés sur les besoins.

Renforcer la prévention

> Renforcer l'engagement des postes de travail (accueillir systématiquement et accompagner la conception de nouveaux concepts) ;
> Mettre en place les équipes polyvalentes (accueillir davantage sur les lieux, mais en plus une procédure de diffusion des pratiques de fonctionnement...);
> Mettre à la portée l'efficacité et l'efficacité de matériel de protection individuelle (prise en compte d'un stock permanent de vêtements de sécurité, dans les ateliers respectant la mobilité nécessaire...);
> Développer les outils et les moyens humains et matériels : développement des postes d'accueil à grande taille.

Donner aux partenaires sociaux les moyens d'agir pour l'amélioration de la sécurité

> Augmentation du nombre de jours réservés à la commission SST/CSF de santé pour agir en faveur de la sécurité au sein des magasins.

Le texte sera ouvert à la signature après la consultation du CCE en date du 8 avril 2009.






Accord salarial chez Casino

Les salaires des 30.000 ouvriers et des employés du groupe de distribution vont progresser de 2% à 2,5%. Ceux des cadres augmenteront de 2%.

Cinq syndicats de Casino ont signé un accord salarial avec la direction, a annoncé le groupe ce mercredi. Celui-ci prévoit une augmentation générale comprise entre 2% et 2,5% pour les ouvriers et employés. Les personnels d'encadrement verront leur rémunération progresser de 2%. Une enveloppe de 500.000 euros est dévolue par ailleurs à "la politique de réduction des écarts de salaires entre les femmes et les hommes", selon un communiqué.

Cet accord, paraphé par FO, la CFDT, l'Unsa, la CFTC et Autonome, prendra effet au 1er avril pour les 30.000 ouvriers et employés du groupe ainsi que les 5.500 cadres et agents techniques composant l'encadrement.

"Malgré un environnement économique général dégradé", Casino affirme avoir "souhaité poursuivre une politique sociale axée sur l'effort d'amélioration du pouvoir d'achat des salariés de l'entreprise".

Retraite complémentaire

Le Medef prêt à une hausse de 0,2% des cotisations mais ferme sur le passage à 61 ans

Le Medef a transmis un nouveau projet d'accord aux partenaires sociaux sur la réforme des régimes de retraite complémentaire Agirc (cadres) et Arrco (tous les salariés).

Le patronat maintient son souhait de relever de 60 à 61 ans, l'âge minimal de départ à la retraite à taux plein pour les personnes ayant suffisamment cotisé. Le relèvement se ferait entre 2011 et 2014 (un trimestre par an). Le texte précise en outre que "les parties signataires invitent les pouvoirs publics à engager une réforme du paramètre de l'âge dans le régime de base avant la fin 2010".

En contrepartie, le Medef dévoile la hausse des cotisations qu'il est prêt à envisager : 0,1% en 2011 et 0,1% en 2012. Mais avec une clef de répartition favorable aux employeurs, puisqu'ils supporteraient 40% de l'effort contre 60% pour les salariés, alors qu'habituellement la répartition est inverse. Les syndicats réclament une hausse de 1%.

Autre nouveauté : le patronat propose d'ouvrir une négociation paritaire interprofessionnelle sur la pénibilité "pour définir les modalités de la situation des salariés dont la santé est affectée par des conditions de travail pénible". Un sujet sur lequel les partenaires sociaux ont déjà discuté en vain depuis trois ans.

Participation

On attend toujours le décret pour déblocage.

Le texte est actuellement soumis au Conseil d'État, sa parution étant prévue avant le 31 mars.

Selon le projet de décret, chaque bénéficiaire sera informé, suivant les modalités fixées par l'accord, des sommes qui lui sont attribuées au titre de la participation et du montant dont il peut demander, en tout ou partie, le versement. À compter de la date où il a été informé, l'intéressé disposera de 15 jours pour formuler sa demande de versement.

Mesures transitoires pour 2009

Compte tenu de la date tardive de parution du décret, les entreprises devraient se voir autoriser pour l'année 2009, à fixer elles-mêmes, après consultation du CE ou, à défaut, des délégués du personnel, les modalités d'information des salariés sur les conditions du versement de la participation. Pour les exercices suivants, les accords de participation devront être modifiés par avenant pour fixer la procédure d'information des salariés.

Le décret à venir prévoiera le report de la date limite de versement de la participation, actuellement le dernier jour du mois de mars, au premier jour du cinquième mois suivant l'exercice au titre duquel les droits sont nés.

Carrefour, Auchan, Casino, Intermarché, Lidl, Cora, Transgourmet...

La fédération des services CFDT réunit le 8 avril tous les délégués syndicaux centraux des principales filiales des groupes de la grande distribution afin de faire le point sur les négociations.

Cette réunion sera suivie, en juin, par une réunion d'étude de deux jours pour étudier l'impact des caisses automatiques sur l'emploi.

En parallèle les militants feront un travail de comparaison des différents avantages sociaux dans les sociétés de la distribution. Une étude jamais réalisée à ce jour.

Combien gagne une caissière chez Carrefour ou Auchan et autres enseignes ? Une question pas aussi facile qu'il n'y paraît et dont la réponse permettra d'affiner les revendications portées dans les différentes enseignes.

L'hyper a déjà consacré plusieurs articles sur ces comparaisons.

La DRS répond à la CFDT

Les questions ont été publiées dans le n°299 de l'Hyper

Direction Exécutive Hypermarchés SA

Evry, le 17 mars 2009,

Monsieur,

Je fais suite à l'envoi de votre courrier par mail du 16 mars dernier, et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses à vos questions

Droit d'opposition et signature

Conformément à votre demande vous trouverez ci-joint le tableau de synthèse concernant la représentativité sur le périmètre d'application de l'accord.

Informations données en cours de réunions paritaire et intéressément:

Les quelques imprécisions qui ont été relevées dans les chiffres communiqués en réunion ont été rectifiés au fur et à mesure des interventions. Si certains points restent à éclaircir, merci de nous indiquer quelles précisions exactes vous souhaiteriez voir apporter.

Préambule de l'accord

L'article L.2242-7 du Code du travail prévoit:

«La négociation sur les salaires effectifs que l'employeur est tenu d'engager chaque année, conformément au J0 de l'Article L2242-

8, vise également à définir et à programmer les mesures permettant de supporter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes avant le 31 décembre 2010... »

C'est à ce titre qu'il nous a semblé important de rappeler l'existence de la négociation qui s'est déroulée en 2008 au sein des hypermarchés Carrefour. Les échanges qui ont eu lieu à cette occasion ont permis d'aboutir à la rédaction d'un accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, signé par 4 organisations syndicales. Même si pour la CFDT les mesures proposées ne sont pas suffisantes, il n'en demeure pas moins que cette négociation s'est déroulée conformément aux dispositions légales.

Forfait pause et SMIC

Nous avons pris bonne note de votre demande, mais entendons rester simplement sur la rédaction du texte proposé dans l'accord, reprenant d'ailleurs notre position unilatérale du 20 novembre dernier. Nous tenons à souligner que notre position juridique concernant la comparaison entre le SMIC et la rémunération du temps de travail effectif forfait pause inclus, reste toutefois identique, les décisions de justice étant par ailleurs contradictoires sur ce point.

Développer le pou-

voir d'achat

Facilité de paiement

Nous sommes en train d'étudier la possibilité de pouvoir appliquer la remise sur achat sur l'intégralité du montant de l'achat faisant l'objet du paiement en 10 fois sans frais.

Interdits bancaires:

Les procédures mises en place à l'heure actuelle se poursuivent permettant ainsi de faire bénéficier tous les salariés de la remise, y compris ceux qui ne peuvent pas avoir de carte bancaire. Nous prévoyons d'ailleurs de communiquer de nouveau sur cette procédure lors de la mise en place de la nouvelle remise sur achats.

Remise dans les Magasins Champion:

Nous vous confirmons que la remise sera applicable sur l'ensemble des magasins Champion ou Carrefour Market sous réserve que le magasin soit intégré.

Carte Gold:

Nous sommes contraints de respecter les règles liées à l'octroi de carte bancaires, y compris pour l'attribution de la carte GOLD, et d'en faire bénéficier les personnes répondant strictement aux conditions d'attribution.

Remises 5% sur les services:

Nous travaillons en collaboration avec l'ensemble des services marchands concernés pour que la remise puisse être effective dès application de l'accord (1^{er} juillet).

En revanche, les CE sont des entités juridiques autonomes, et ne peuvent pas entrer dans le champ d'application de l'accord d'entreprise.

Polyactivité

Nous rappelons que l'objet de notre démarche est de formaliser au sein des accords d'entreprise le

dispositif de polyactivité permettant ainsi d'en pérenniser le processus dans le respect des règles mises en application au cours du déploiement.

Modulation:

Il ne s'agit que d'une précision afin d'éviter tout malentendu, En effet, le passage en polyactivité entraîne la signature d'un avenant permettant le passage à temps complet. Nos accords d'entreprise précisent que tous les salariés à temps complet bénéficient du système de modulation. Ainsi, le passage en polyactivité implique donc la modulation du seul fait du passage à temps complet.

Zone d'accueil et horaires

Cette disposition n'est pas contradictoire avec la loi ou le contrat de travail car elle ne fait que compléter les éventuelles dispositions qui s'appliquaient dans le cadre du contrat à temps partiel, et ne concerne que le complément d'horaire généré par la polyactivité.

Visite médicale:

Il nous semble indispensable de vérifier la compatibilité entre l'état de santé du salarié et le ou les postes proposés dans le cadre de la polyactivité. S'il devait s'avérer que l'état de santé d'un salarié ne lui permette pas d'accéder à un poste initialement proposé, il est évident que la Direction devra faire de nouvelles recherches en vue de proposer un poste compatible avec l'inaptitude du salarié. Notre engagement est de répondre favorablement à toute demande d'un salarié, quelque soit son état de santé.

Salariés travaillant dans un service:

Tous les salariés des services pourront également bénéficier de la polyactivité.

Evolupro

La démarche Evolupro rentre dans le cadre du dispositif sur l'égalité des chances, et doit permettre aux salariés d'augmenter leur capacité d'évolution au sein de l'entreprise. L'ensemble des salariés des magasins en test pourra donc bénéficier de la formation. Cette formation permettra à chacun de pouvoir améliorer sa maîtrise de la langue française quelque soit son niveau de connaissance initial.

Les règles de mise en oeuvre doivent rester simples pour gagner en efficacité

Volume de formation (182 heures)
o Une journée par semaine
o Formation pendant le temps de travail
o Prise en charge des frais de déplacement par l'entreprise

Le système doit rester sur la base du volontariat des salariés. En effet nous sommes dans un domaine personnel où il pourrait être délicat d'établir des listes de candidats potentiels.

Assistante sociale

Nous pensons en effet que le choix de la région d'accueil de ce test est primordial, mais il est également important que les équipes concernées soient motivées pour être garante de la réussite du dossier.

Toutefois, et comme cela a été précisé lors de la réunion il n'est pas question d'exclure les assistantes sociales déjà présente en magasin.

DIF

Les précisions apportées oralement lors de la réunion seront reprises pour clarifier le texte et éviter les problématiques d'interprétation.

Autres points

Nous vous confirmons que nous essayons d'être le plus clair possi-

ble dans la rédaction de nos accords, cela permettant par la suite d'éviter des problématiques d'interprétation. Toutefois, il est impossible de prévoir tous les cas lors de la négociation, et nous restons toujours disponibles pour évoquer ensemble les éventuels problèmes d'interprétation.

Titre restaurant

La position de l'entreprise est claire en la matière les titres restaurant sont une possibilité permettant d'améliorer le statut social des salariés des entreprises, au même titre que d'autres avantages. Carrefour, en concertation avec les Organisations Syndicales, a choisi d'autres options d'amélioration du statut social comme la Mutuelle - Prévoyance, l'Augmentation du budget social du CE, la création du fonds de solidarité...)

Par ailleurs, les titres restaurant doivent servir à compenser le fait que le salarié ne puisse pas effectuer son repas chez lui mais sur son lieu de travail : la problématique peut donc être totalement différente d'un magasin à un autre, d'où la volonté de ne pas avoir de position nationale en la matière et de laisser aux magasins la possibilité de négocier localement.

Enfin, nous rappelons que les disparités actuelles sont le fait de l'histoire et sont simplement liées au fait qu'il n'y a pas eu de remise en cause de cet avantage lors de la mise en place de la convention d'entreprise Carrefour dans les sociétés intégrées au fur et à mesure au périmètre Carrefour.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et vous prions de bien vouloir agréer nos salutations distinguées.

Marie-Hélène CHAVIGNY

Directeur des Relations Sociales

MANIFESTATIONS

Petit tour de Carrefour et de France

Carrefour

Amiens
Angers Gd maine
Angers St Serge
Anglet
Antibes
Beaucaire
Bègles
Brest
Chamnord
Chartres
Chateauroux
Cherbourg
Condé sur escault
Côtes de nacre
Crépy en Valois
Etampes
Evry (Cash)
Evry (siège)
Guingamp
Hérouville
Ivry sur seine
Lamorlaye (CSF)
Laon
Lormont
Lyon la Part dieu
Marseille Bonneveine
Marseille Gd Littoral
Marseille Le Merlan
Mérignac
Mondeville
Montesson
Montigny les Cormeilles
Nice lingostière
Nice TNL
Nîmes
Orléans
Paimpol
Paris (Ed)
Paris Auteuil
Portet sur Garonne
Quetigny
Quimper
Reims Tinquieux
Rennes Cesson
Rosny sous bois
Saint Brice
Saint Briec
Saran
St Quentin en yveline
Thionville
Toulouse purpan
Trans en provence
Uzès
Valenciennes
Vannes
Vénissieux
Villiers en bière
Et tout ceux qui n'ont pas communiqué



19 mars 2009
"journée réussie"

Les syndicats satisfaits

Les huit organisations syndicales à l'origine des mobilisations du 29 janvier et du 19 mars - qui n'étaient pas des appels à la grève nationale interprofessionnelle, comme on finirait par le croire - ont d'autant mieux réussi leur pari qu'elles ont confirmé qu'elles maîtrisaient le mouvement social en cours.

François Chérèque qualifie ce 19 mars de "journée réussie" avec "plus de monde dans les cortèges partout en France que lors la dernière, notamment plus de salariés du secteur privé".

Une mobilisation en hausse qui montre selon le secrétaire général de la CFDT "l'importance de l'angoisse que ressentent les salariés français" devant l'ampleur de la crise. Dans ces conditions, "on ne comprend plus aujourd'hui quelle est la politique du gouvernement" insiste François Chérèque, avant d'ajouter que le gouvernement et le patronat doivent répondre "très sérieusement aux propositions" des syndicats. "En effet, poursuit-il, dans cette journée, on ne se contente pas de protester. On fait des propositions concrètes et le gouvernement, les connaissant maintenant depuis plusieurs mois, doit nous y répondre très sérieusement".

La CFDT fait notamment trois propositions concrètes : tout d'abord le financement du FISO (fonds d'investissement social) par la suspension du bouclier fiscal et la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires.

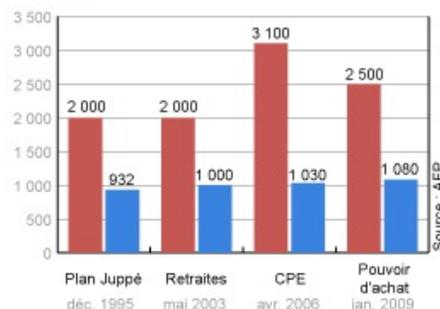
Ensuite, la CFDT demande que les allègements de charges pour les entreprises soient conditionnés à des négociations, dans les entreprises, sur la formation et le déroulement

229 défilés
Entre
1,2 million et
3 millions
de personnes.

Hausse
de la mobilisation entre le 29 janvier et le 19 mars

Le taux de grévistes dans le privé à augmenté

Les précédentes mobilisations en France en milliers



de carrière.

Enfin la CFDT réclame la remise en cause de la réforme de l'Etat telle qu'elle est conduite actuellement, ainsi que le gel des suppressions de postes dans les fonctions publiques.

François Chérèque CFDT Lorsqu'on garde notre sang-froid et qu'on est unitaire, cela paie ». Il s'est réjoui a salué une mobilisation « historique. » « Cela démontre que les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur et surtout que les gens ont le sentiment qu'on ne s'occupe pas d'eux », "Il y a aujourd'hui deux à trois millions de personnes dans la rue, il y en a plus que la dernière fois".

Il a estimé que le "silence complet tant du gouvernement que du patronat" ne devait pas être la réponse à cette "journée réussie" de mobilisation nationale.

Bernard Thibault CGT, « Je ne peux pas croire que le président restera immobile », taclant au passage les encarts publicitaires du gouvernement, achetés dans les journaux pour faire la promotion de ses mesures.

Jean-Claude Mailly, de Force ouvrière: « Il peut se passer plein de choses dans les semaines qui viennent si le gouvernement et le patronat ne bougent pas », a-t-il mis en garde, avant d'ajouter : « La crise ne fait pas baisser la tête. C'est l'injustice qui bouge les gens aujourd'hui. » Une augmentation du SMIC serait pour lui « un signe » en direction des salariés.

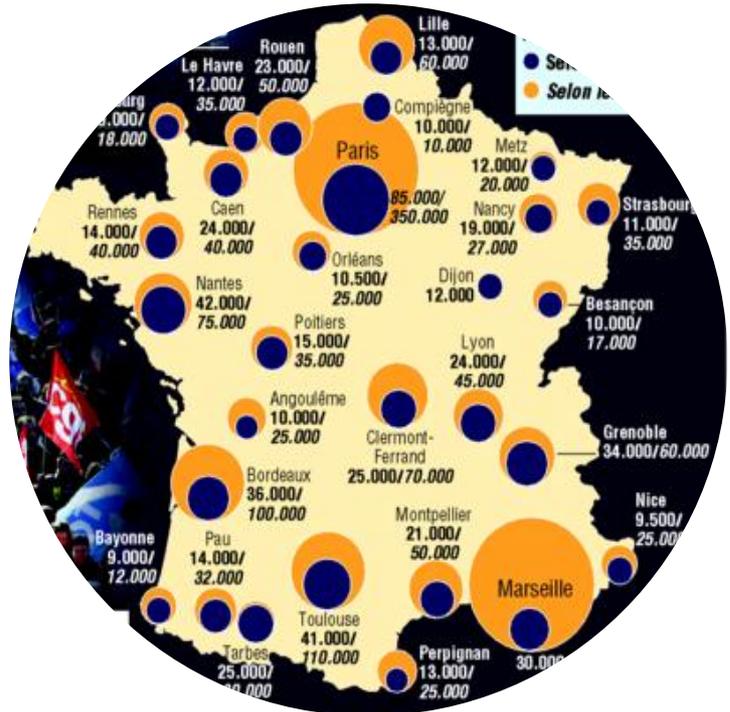
Alain Olive, pour l'Unsa a mis en avant le fait qu' « en fermant la porte avant cette journée, le gouvernement a jeté les salariés dans la rue ».

Bernard Van Crayenest CFE-CGC « Une goutte d'eau pour éteindre un incendie ».

François Fillon exclut tout "nouveau plan de relance"

La réponse du gouvernement à la mobilisation de jeudi ne sera "certainement pas un nouveau plan de relance", a déclaré le Premier ministre qui a toutefois dit "écouter les Français tous les jours".

"J'écoute les Français tous les jours, ceux qui ont manifesté aujourd'hui et qui étaient nombreux, qui expriment une inquiétude qui est très légitime face à une crise mondiale d'une très grande gravité", a ajouté François Fillon.



Carrefour dans les défilés

"Faire et le faire savoir" Manif après manif les sections CFDT Carrefour reprennent ce slogan commercial en affichant leur présence dans les défilés.

La presse a cité **Carrefour** et **Auchan** dans les entreprises du privé qui participaient à la manifestation et nos sections ont sorti, encore timidement, les banderoles avec le sigle de l'entreprise pour dire "on est là".

Une soixantaine de sections CFDT Carrefour nous ont fait parvenir photos et commentaires.

On comptait 50 salariés Carrefour à **Châteauroux**; toute les hôtesse de caisse à **Etampes** étaient dehors, la station service fermée; à **Dijon** une trentaine de salarié ont rejoint le mouvement.

A **Marseille grand littoral** distribution de tracts toute la semaine, à **Portet** la cafétéria, la pizza, le rayon fruits et légumes étaient fermées....beaucoup d'employés ont fait grève, 65 employés de **Vannes** étaient présents, à **Rennes** quelques salariés du magasin ont rejoint le cortège et fait grève toute la journée.

Pour **Anglet** 180 salariés ont rejoint la manif. la station d'essence fermée, à 8 h 30 seulement 3 caisses d'ouvertes, dans l'après midi une quinzaine. Dans tout les rayons il y avait des grévistes.

La direction de **Reims Tinquieux** a mis des panneaux d'excuses pour le service perturbé dû au mouvement social. A la grande surprise de la sections, des services qui ne bougent jamais ont répondu à l'appel. A **Brest** quelques cadres se sont joints à la manifestation.

Les syndicats déterminés mais prudents



Aucune nouvelle journée d'action n'est annoncée pour le moment; une nouvelle réunion entre les huit centrales est programmée le 30 mars.

Ce temps de réflexion supplémentaire doit servir à « rechercher les modalités les plus adaptées pour donner encore plus d'efficacité aux prochaines mobilisations », dit le communiqué commun aux huit organisations (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC, Unsa, Solidaires, FSU).

Voilà qui donne dix jours au gouvernement pour affiner des réponses. Et répondre à la rue. Dix jours, c'est confortable et court à la fois : « D'autant que le premier jour a été loupé par la non-réponse du gouvernement », ironise François Chérèque.

Le chef de l'État, prononcera un discours mardi à Saint-Quentin (Aisne), il annoncera peut être « une modification des choix économiques et sociaux ». Mais guère d'illusions, après avoir entendu François Fillon, son ministre du Travail Brice Hortefeux ou le conseiller social de Nicolas Sarkozy, Raymond Soubie.

Actions locales d'ici au 1er mai

Dans tous les cas de figure, il semble peu probable qu'une vaste action nationale ait à nouveau lieu avant le traditionnel rendez-vous du 1er mai. En revanche, les confédérations apporteront leur soutien à des initiatives locales ou sectorielles, par exemple si de nouveaux plans sociaux importants devaient être annoncés.

Cette temporisation n'est en aucun cas un aveu de faiblesse. Gouvernement et patronat n'en ont pas terminé avec l'unité de notre intersyndicale, avec les revendications.

François Chérèque (CFDT) et Bernard Thibault (CGT) en déplacement à Rennes pour plancher lors du forum de Libération, idéalement titré : « Sortir de la crise » se sont bien gardés de « foncer tête baissée dans l'action non mesurée ».

Bernard Thibault se méfie d'une guerre d'usure fatale : « On nous demande de faire comme en Guadeloupe. Il aurait fallu qu'il y ait 15 mil-

lions de Français dans la rue pour atteindre le même degré de mobilisation que dans cette partie du territoire national. On a de la marge. »

Les deux syndicats veulent apparaître « unitaires comme rarement ». Et entendent amener le gouvernement à s'attaquer au bouclier fiscal et aux heures supplémentaires : « Si cette crise change tout, alors, elle doit changer aussi les postures du vainqueur de l'élection présidentielle », martèle François Chérèque. Bernard Thibault affiche une confiance raisonnée : « C'est difficile de faire dire à un gouvernement qu'il bouge, même quand il se prépare à le faire. »

Et si ce n'était pas le cas ? « Alors, on avisera. » Entre le « rien entendre » du pouvoir et le « tout obtenir » de l'extrême gauche, les syndicats misent sur leur chemin propre.

Radicalisation des conflits ?

71 % des sondés pensent que le pays va connaître dans les semaines à venir « une radicalisation des conflits et des actions violentes ».

En ce qui concerne le 19 mars 44 % des sondés y voient plutôt un succès, 44 % jugent au contraire que cette journée n'est « ni un succès, ni un échec » tandis que 11 % l'assimilent à un échec.

Ils pensent que les mouvements vont gagner en ampleur au point d'aboutir à une grève comparable à celle de 1995 : 55 % contre 50 % à fin janvier.

Les Français souhaitent que les mouvements sociaux prennent davantage d'ampleur (49 % contre 46 % précédemment) mais refusent d'y prendre part à 57 % (???)

Ce pessimisme tient certes à l'importance de la crise mais surtout à l'émiettement des revendications. « Les revendications sont extrêmement diverses et aucune négociation sociale ni aucun sommet social ne sont prévus. D'où le sentiment que le mouvement sera difficile à régler et qu'il pourrait gagner en ampleur. »



Mouvement social : François Fillon ne fait pas de concession



Parisot : "Cette grève est catastrophique pour la réputation de la France"



Mouvement social : le gouvernement ferme les vannes



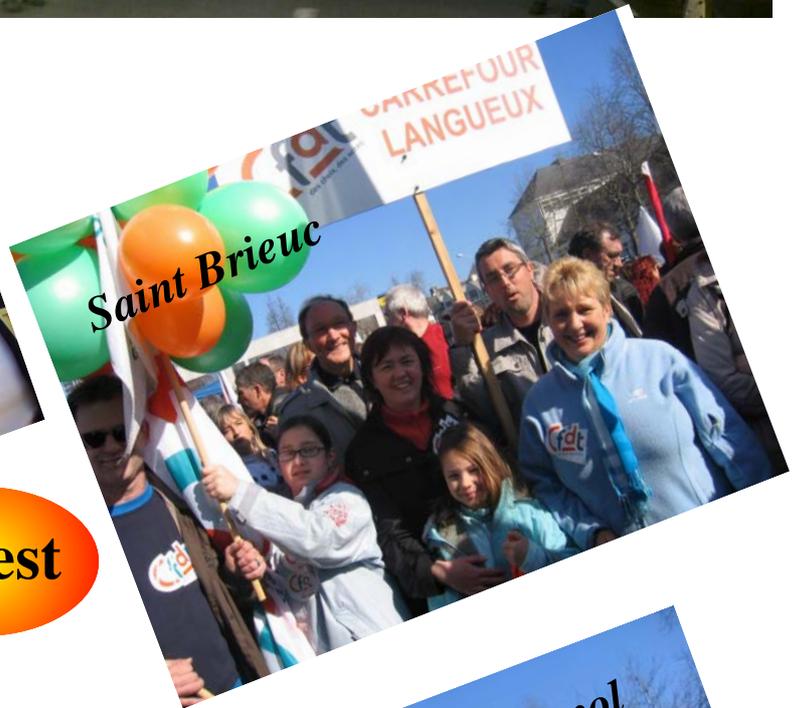
CFDT Carrefour dans la manif du 19 mars 2009



Est Nord



CFDT Carrefour dans la manif du 19 mars 2009



Ouest



CFDT
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL



Saran

**Centre
Normandie**

Cfdt
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL



Mondeville, Hérouville,
Côtes de Nacre



Chartres



Chateauroux

CFDT Carrefour dans la manif du 19 mars 2009



Auteuil, Evry siège et Cash



Villabé Montesson, St Quentin, Villiers

Ile de France



CFDT
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL



Etampes



Beauvais

CFDT Carrefour dans la manif du 19 mars 2009



Sud-Ouest

fdt
les choix, des actes
Directeur Général
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL





Sud



grèves Dracénié : importantes perturbations

CARREFOUR TRANS en PROVENCE

Quelques 2500 manifestants ont défilé, hier, dans les rues dracénié.

Alors qu'ils étaient au bas Armet 2 500 manifestants à Dracénié hier matin, différents services, tant dans le public que le privé, connaissaient des perturbations.

Du côté de l'éducation, le lycée Jean-Moulin affichait 32 % de grévistes, pour 17 à 20 % en période habituelle de revendication. En janvier, ils étaient 40 % de grévistes dans le département.

Une tante de lycéen a participé au défilé au collège. Au collège, 47 % de grévistes. Au lycée, 47 % de grévistes. Au lycée, 47 % de grévistes.

Questionnements de travail administratif.

92 petits étaient reçus en maternelle et 132 en primaire. Tous les enfants se présentant ont été accueillis et les repas servis.

Le mouvement a été bien suivi dans la plupart des institutions locales, avec des perturbations inégales, de La Poste (la distribution n'était pas perturbée) à l'hôpital (des personnes du bloc opératoire ont débrayé une heure), en passant par les impôts, le magasin Combray de Fréjus (des salariés ont manifesté avec un rat).

Cfdt
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL



CFDT Carrefour dans la manif du 19 mars 2009



Gd Littoral

Le Merlan

MANIFESTANTS DU PERSONNEL



2 et 6 ans et présentes

fdt de CARREFOUR NICE TNL

REMERCIENT TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI
ONT PARTICIPE A LA JOURNEE D'ACTION
NATIONALE DU JEUDI 19 MARS

SI AU NIVEAU DE NOTRE MAGASIN LA PARTICIPATION A CONNU
UNE LEGERE BAISSSE PAR RAPPORT AU 29 JANVIER :
SALAIRES EN ACTION CE 19 MARS POUR 90 LE 29 JANV
NICE COMME PARTOUT EN FRANCE LE NOMBRE
MANIFESTANTS EST EN HAUSSE DE 10 A 20



Grève Guadeloupe mars

Cfdt
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL



CFDT Carrefour dans la manif du 19 mars 2009



Cfdt
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL



**Rhône
Alpes**



L'Hyper !

